PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal

Jeudi 21 octobre 2021 à 18h30

Maison Commune, 55 rue Principale

Par convocations individuelles adressées le 15 octobre 2021 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 21 octobre 2021. M. le Maire propose de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, concernant le palmarès du concours des maisons fleuries 2021, point adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2021
- 2. Communications du Maire
- 3. Rapport de commissions
- 4. Finances: décision modificative n°2
- 5. Finances : attribution d'une subvention à la commune de Hoerdt
- 6. Urbanisme : avis sur le PLU de Weyersheim
- 7. Urbanisme : avis sur la ZAC du Baumgarten à Bischwiller
- 8. Urbanisme : désignation des membres de la commune pour la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier Gries-Weitbruch
- 9. Palmarès du concours des maisons fleuries 2021
- 10. Points divers

L'an deux mil vingt et un, le jeudi vingt-et-un octobre à dix heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal, à la Maison Commune, 55 rue Principale.

Etaient présents:

M. Eric HOFFSTETTER, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, M. Thibaut DORSCHNER, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Carole METZ, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING, M. Alain VOLTZENLOGEL.

Absents excusés:

Mme Joan MAAGER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSE

- M. Jacky NOLETTA, pouvoir à M. Eric HOFFSTETTER
- M. Maxime KERN, pouvoir à M. Thibaut DORSCHNER

M. le Maire Eric HOFFSTETTER ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents pour cette réunion.

M. Patrick SIMON est nommé secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 06 septembre 2021.

3) Communications du Maire

Agenda

Mercredi 08 septembre	19h	Inscriptions à l'école de musique
Samedi 11 septembre	09h	Conférence des maires PETR Alsace du Nord
Dimanche 12 septembre	10h	AG de la MMG à Oberhoffen
Lundi 13 septembre		Rentrée de l'école de Musique
Mercredi 15 septembre	19h	Commission Environnement et Développement Durable
Jeudi 16 septembre	09h30	Réunion des DGS de la CCBZ à Geudertheim
Vendredi 17 septembre	09h	Réunion du CISPD à Bischwiller
Lundi 20 septembre	19h15	Commission intercommunale « Finances »
	19h45	Commission intercommunale d'appel d'offres
	20h	Conseil Communautaire à Weitbruch
Mercredi 22 septembre	20h	Commission intercommunale « Jeunesse » CCBZ
Jeudi 23 septembre	19h30	Réunion du comité de l'ASC
Mercredi 29 septembre	20h	Commission intercommunale « Communication »
Samedi 02 octobre	9h-12h	Nettoyage d'automne
Mardi 05 octobre	19h	Réunion du CCAS
Mercredi 06 octobre	19h	Réunion du Conseil Intercommunal des Jeunes (CCBZ)
Vendredi 08 octobre		Réunion publique renouvellement CIJ à Hoerdt
Lundi 11 octobre	13h30	Démonstration balayeuse de rue à Weitbruch (CCBZ)
Mardi 12 octobre	19h	Réunion de la commission « Urbanisme »
Jeudi 14 octobre	09h	Conseil d'Administration de l'EPF Alsace
	18h	Réunion publique Aménagement Rue du Stade (ELF)
	19h	AG de l'association Graines de Mômes (Annexe)
Samedi 16 octobre	8h30	Rencontre annuelle des maires de l'Alsace du Nord à Walbourg
Lundi 18 octobre	19h30	Commission des Finances CCBZ
	20h	Conseil Communautaire à Hoerdt (Maison des Services)
Mardi 19 octobre	19h30	Commission des Finances
Jeudi 21 octobre	18h30	Conseil Municipal
	20h30	Cérémonie d'honorariat d'adjoint au Maire et
		de remise de médailles aux agents communaux

DIA

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :

Section 18 n° 438/59 et 440/65	113, rue Principale	Surface maison et terrain : 4	4a 37ca Prix : 223 000 €	
Section 5, n° 119/18 et 120/18	30B, rue du Saut-du-	Lapin Surf. maison terrain:	15a 06ca Prix : 570 000 €	
Section 6 n° 232/18 et 234/18	8, rue de l'Etoile	Surface terrain: 6a 08ca	Prix: 93 840 €	
Section 18 n° 395/60	114, rue Principale	Surface maison et terrain:	11a 28ca Prix : 288 721 €	
Section 18 n° 245/113, 247/108, 250/109 8, rue Schweitzer Surface maison et terrain : 4a 50ca Prix : 260 000 €				

3) Rapports de commission

Plusieurs commissions municipales se sont réunies depuis le 06 septembre dernier, les comptes rendus ont été envoyé aux conseillers municipaux avant la séance.

- Commission environnement et développement durable le 15 septembre 2021

Points importants : suite de l'opération de nettoyage du jardin du presbytère (nettoyage de l'étang, relâche de poissons, aménagements à prévoir, intervention d'un paysagiste le 06/10 à 19h) ; points divers : collecte de biodéchets à partir de 2023, recyclage du polystyrène, acquisition d'une balayeuse par la CCBZ, sensibilisation des enfants de l'école élémentaire aux déchets

- **CCAS** le 05 octobre 2021

Points importants : Fête de Noël des Aînés organisée le dimanche 05 décembre 2021, aides sociales

- Commission Urbanisme et Aménagement le 12 octobre 2021

Points importants : avis sur le PLU de Weyersheim et la ZAC « Baumgarten » de Bischwiller, dossiers d'urbanisme en cours, aménagement foncier, divers

- **Commission Finances** le 19 octobre 2021

Points importants : décision modificative n°2, participation financière à la commune de Hoerdt, divers

Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte de ces rapports.

4) <u>Décision modificative n°2 du budget 2021</u>

M. le Maire Eric HOFFSTETTER soumet la proposition de décision modificative n° 2 du Budget Primitif 2021 ciaprès à l'assemblée. Cette décision modificative est destinée à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elle prévoit et autorise les nouvelles dépenses et recettes, en section d'investissement et de fonctionnement, qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

	DÉPENSES	DM 2	RECETTES	DM 2	
	SECTION INVESTISSEMENT	Γ	SECTION INVESTISSEMENT	T	
020	Dépenses imprévues	-36 604,50	10222 FCTVA	8 955,27	
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	1323 CEA - Subvention création structure périscolaire	21,50	
2128	Agencement de terrains	17 000,00	1341 DETR - Solde travaux restructuration de la mairi	6 364,00	
21312	Bâtiments scolaires	6 000,00	2111 Cession de terrains	510,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 000,00			
2184	Mobilier	5 000,00			
2188	Autres immobilisations	4 000,00			
	TOTAL	6 895,50	TOTAL	6 895,50	
	SECTION FONCTIONNEMEN	JT	SECTION FONCTIONNEMENT		
60611	Eau et assainissement	-2 000,00	7022 Coupes de bois	21 607,19	
60612	Energie, Electricité	10 000,00	70323 Redevance d'occupation du domaine public	4 618,87	
60622	Carburants	1 000,00	70878 Remboursement de frais par d'autres redevables	1 154,33	
60631	Fournitures d'entretien	-2 000,00	744 FCTVA	401,02	
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	7473 Subvention du département	344,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	20 000,00	74833 Etat - Compensation CET	1 894,00	
615231	Entretien et réparations voiries	3 000,00	74834 Etat - Compensation exonération taxes foncières	858,00	
61551	Matériel roulant	500,00	7488 Autres attributions et participations	148,82	
61558	Autres biens mobiliers	20 000,00	752 Revenus des immeubles	5 989,10	
6182	Documentation	1 000,00	7588 Autres produits divers de gestion courante	2 980,72	
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	7788 Produits exceptionnels divers (assurance)	8 763,26	
6231	Annonces et insertions	500,00			
6232	Fêtes et cérémonies	-1 000,00			
6284	Redevances pour services rendus	-1 000,00			
62875	Versement à la CCBZ	1 876,25			
6574	Subventions de fonctionnement	-17 743,94			
	Bourses et prix	500,00			
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	510,00			
739223		2 117,00			
	TOTAL	48 759,31	TOTAL	48 759,31	

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 19 octobre 2021 Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, DECIDE

- **DE VOTER** la décision modificative n° 2 du budget primitif 2021 telle que détaillée dans le tableau ci-avant Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021.

5) Participation à l'acquisition d'un aérateur regarnisseur

Plusieurs communes de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn se sont montrées intéressées pour l'acquisition d'un aérateur regarnisseur pour l'entretien de leurs terrains de football. Outre Gries, les communes de Kurtzenhouse, Weitbruch et Hoerdt ont fait part de leur souhait de bénéficier de ce matériel. Cet équipement permet d'assurer un bon entretien des terrains de football, à la fois pour l'aérer en faisant des trous d'une profondeur de 2 à 3 cms, mais aussi pour le regarnir en semence. Un accord a été trouvé avec la commune de Hoerdt pour qu'elle fasse l'acquisition de cet équipement, et que les autres communes participent financièrement à l'achat. Après discussion, la clé de répartition des coûts s'est basée selon la population de chaque commune

Le coût de l'aérateur regarnisseur est de 17 000 € HT. La part revenant à la commune de Gries est de 4 367.30 €, le principe de calcul de la participation de chaque commune ayant été acté sur le coût HT. La commune de Hoerdt prendra en charge l'entretien et les réparations du matériel.

Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, DECIDE

- **D'AUTORISER** la commune à participer financièrement à hauteur de 4 367.30 € pour l'acquisition d'un aérateur regarnisseur par la commune de Hoerdt suivant la clé de répartition définie préalablement
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte s'y rapportant, et notamment la convention portant sur les modalités de financement du projet

Les crédits budgétaires sont inscrits au BP 2021.

6) Avis sur le Plan Local d'Urbanisme arrêté de Weyersheim

La commune de Weyersheim, par délibération du 22 juillet 2021, a arrêté le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme. Le PLU de Weyersheim avait été arrêté une première fois par une délibération du conseil municipal de Weyersheim le 11 juillet 2019, et un avis favorable avait été donné par la commune de Gries lors du conseil municipal du 12 septembre 2019. Lors de la phase de consultations officielles qui a suivi, plusieurs avis défavorables ont été émis par les services de l'Etat et la CDPENAF (*Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers*). Certains choix d'aménagement ont été revus (extension de la zone d'activités) et un travail technique a été réengagé. En tant que commune limitrophe, la Commune de Gries est consultée sur ce projet de PLU arrêté et a reçu en date du 22 septembre 2021 un CD-Rom contenant toutes les pièces du dossier.

Les plans et orientations d'aménagement et de développement ont été étudiés par la commission « Urbanisme et Environnement » en date du 12 octobre 2021. En application de l'article R.132-5 du Code de l'Urbanisme, l'assemblée est invitée à se prononcer sur ce projet de PLU.

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme du 12 octobre 2021

Entendues les explications de Monsieur le Maire Eric HOFFSTETTER et de l'adjoint au Maire Patrick SIMON Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, DECIDE

- **DE DONNER** un avis favorable sur le PLU arrêté de la commune de Weyersheim

7) <u>Avis relatif à une demande d'autorisation environnementale pour la ZAC du Baumgarten à Bischwiller</u>

La commune de Gries a été sollicitée par les services de l'Etat pour émettre un avis relatif à une demande d'autorisation environnementale pour la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Baumgarten à Bischwiller, présentée par la SERS (Société d'Equipement de la Région Strasbourgeoise). Il s'agit de relever éventuellement des incidences environnementales notables du projet sur notre commune. Une enquête publique unique a été prescrite du 04 octobre 2021 au 03 novembre 2021 et se tiendra en mairie de Bischwiller.

Les plans d'aménagement ont été étudiés par la commission « Urbanisme et Environnement » en date du 12 octobre 2021.

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme du 12 octobre 2021

Entendues les explications de Monsieur le Maire Eric HOFFSTETTER et de l'adjoint au Maire Patrick SIMON Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, EMET un avis favorable concernant la demande d'autorisation environnementale pour la ZAC du Baumgarten à Bischwiller

8) <u>Aménagement foncier : élection des membres de la commission intercommunale Gries-Weitbruch</u>

M. le Maire Eric HOFFSTETTER fait connaître au Conseil Municipal que, par lettre du 5 octobre 2021, M. le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 1 suppléant) sur le territoire de la commune, exploitants ou non, appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Gries et Weitbruch. L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 05 octobre 2021, soit plus de 15 jours avant ce jour, et a été inséré dans le journal Dernières Nouvelles d'Alsace en date du 07 octobre 2021.

Se sont portés candidats les propriétaires suivants : MM. Jacky NOLETTA, Richard VOLTZENLOGEL, Hervé WENDLING, et Mme Jeannine MOOSER-MECHLING, qui jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité, sont de nationalité française et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Il est alors procédé à l'élection au bulletin secret dans les conditions fixées par l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé).

Le nombre de votants étant de 22, la majorité requise est de 12 voix.

Pour le collège des propriétaires fonciers de biens non bâtis.

Election des deux propriétaires titulaires : ont obtenu au premier tour :

- M. Richard VOLTZENLOGEL: 19 voix
- M. Jacky NOLETTA: 17 voix
- M. Hervé WENDLING: 4 voix
- Mme Jeannine MOOSER-MECHLING: 2 voix
- Bulletin blanc: 1

Pour le collège des propriétaires fonciers de biens non bâtis.

Election d'un propriétaire suppléant : ont obtenu au premier tour :

- M. Hervé WENDLING: 17 voix
- Mme Jeannine MOOSER-MECHLING: 3 voix
- Bulletins nuls: 3

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs :

Sont élus membres titulaires (au nombre de 2) :

- M. Jacky NOLETTA, demeurant, 18A, Rue Principale 67240 GRIES.
- M. Richard VOLTZENLOGEL, demeurant, 2 Rue des Violettes 67240 GRIES

Est élu **membre suppléant** (au nombre de 1) :

- M. Hervé WENDLING, demeurant, 4 rue des Jardins 67240 GRIES

9) Prix du concours communal des maisons fleuries

Le 04 août dernier, les membres de la commission « Fleurissement », ont sélectionné les plus belles réalisations. Les résultats du concours communal des maisons fleuries 2021 sont les suivants :

1ère catégorie - Maison avec jardin visible de la rue : 23 lauréats

2^{ème} catégorie - Maison seule : 3 lauréats

3ème catégorie - restaurants, commerces : 2 lauréats

4ème catégorie - balcons : pas de lauréat

5ème catégorie - aménagements paysagers : 9 lauréats

37 lauréats ont été désignés sur un total de 97 maisons sélectionnées.

Les lauréats sont récompensés par des bons d'achat en fonction de la note attribuée, selon la grille ci-après :

Entendues les explications de Monsieur le Maire Eric HOFFSTETTER Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, DECIDE

- **D'APPROUVER** la sélection des 37 lauréats,
- **D'ATTRIBUER** une prime d'un montant total de 2 080 € sous forme de bons d'achat valables jusqu'au 31 octobre 2022 chez les fleuristes des alentours.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2022.

Point divers

Recrutement de personnel

M. le Maire présente au Conseil Municipal M. Lionel RIEDINGER, qui sera le successeur de M. Patrice LAEUFER au poste de responsable des services techniques. Travaillant actuellement au STIS 67, M. Lionel RIEDINGER rejoindra la commune au 1^{er} novembre 2021 et travaillera en binôme avec M. LAEUFER sur une période de 2 mois. Le Conseil Municipal lui souhaite la cordiale bienvenue.

Commission Intercommunale Jeunesse

Mme Véronique IFFER, adjointe au maire, indique que 15 candidats ont postulé comme nouveaux membres, dont 2 de Gries. Elle espère que d'autres candidats pourront encore se manifester.

Terrain multisports

M. le Maire fait un point sur l'état d'avancement de l'aménagement d'un terrain multisports derrière le tennis couvert. L'ancien mur a été démoli, et la plate-forme en enrobés est en train d'être aménagée. Les buts combinés (foot, hand et basket) seront installés prochainement.

Travaux de voirie et de génie civil Rue de Weitbruch

Des travaux de sécurisation du talus dans le virage de la rue de Weitbruch à hauteur du Chemin de Haguenau vont être réalisés par l'entreprise Jean Lefebvre entre le 08 novembre et le 03 décembre. Durant la période de travaux, la route sera barrée entre le chemin de Haguenau et le rue de Brumath. Deux déviations seront mises en place : en venant de Weitbruch, via le chemin de Haguenau et la rue de l'Argile ; et en venant de Gries, via la rue des Violettes et la rue de Brumath.

Ces deux itinéraires de déviation seront interdits aux véhicules de + 3.5 T, hors desserte local et chantier. Le stationnement pourra être interdit si nécessaire sur l'itinéraire de déviation chemin de Haguenau, rue de l'Argile, rue des Violettes et rue de Brumath.

Agenda

Lundi 25 octobre	18h 20h	Comité de pilotage Convention Territoriale Globale (CCBZ et CAF) AG de l'ASC (Maison commune)
Mercredi 27 octobre	19h	Commission Environnement et Développement durable
Mercredi 03 novembre	10h	Spectacle VOLP jeune public (Maison commune)
Samedi 06 novembre	10h45 Matinée	Commission « Sécurité, tranquillité publique » (messti) Visite du CSDND (<i>Centre de stockage</i>) de Weitbruch et de l'UVEOM (<i>Usine de valorisation énergétique</i>) de Schweighouse- sur-Moder (<i>sites gérés par le SMITOM Haguenau-Saverne</i>).
Du 06 au 14 novembre		Messti (sous réserve du contexte sanitaire)
Jeudi 11 novembre	11h 9h-13h	Cérémonie de l'Armistice Bourse aux jouets et vêtements (Association Graines de Mômes)
Mardi 23 novembre	8h30-16h 13h30-16h	Conférence d'automne des Maires de la CCBZ Elections Conseil Municipal des Enfants (Maison commune)
Mardi 30 novembre	19h30	Commission des Finances
Jeudi 02 décembre	19h	Installation du Conseil Municipal des Enfants (Maison commune)
Vendredi 03 décembre	19h	Conseil Municipal
Dimanche 05 décembre	11h30	Fête de Noël des Aînés (Espace La Forêt)
Samedi 11 décembre	16h	Magie de Noël
Mercredi 15 décembre		Collecte de jouets par le Conseil Municipal des Enfants
Mardi 21 décembre	17h	Collecte de sang (Espace La Forêt)

M. le Maire Eric HOFFSTETTER lève la séance à 20h

Affiché le 25 octobre 2021

Retiré le

Le rapporteur

M. Patrick SIMON

Ont signé le présent procès-verbal

M. Eric HOFFSTETTER, Maire Mme Agnès GUILLAUME

M. Jacky NOLETTA, 1er Adjoint M. Maxime KERN

Pouvoir à M. Eric HOFFSTETTER Pouvoir à M. Thibaut DORSCHNER

Mme Fabienne ANTHONY, Adjointe Mme Sabrina KIMMICH

M. Patrick SIMON, Adjoint M. Pierre KOCH

Mme Véronique IFFER, Adjointe Mme Sabine KROMMENACKER

M. Richard VOLTZENLOGEL, Adjoint M. François LAEUFER

Mme Michèle NAVE, Adjointe Mme Joan MAAGER

Absente, pouvoir à Emmanuelle PARISSE

M. Julien ANCKLY Mme Carole METZ

Mme Paola DI MICHELE Mme Emmanuelle PARISSE

M. Thibaud DORSCHNER M. Philippe SCHILLING

Mme Géraldine FURST M. Alain VOLTZENLOGEL